

**18DS05****DROIT SOCIAL**

LES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

OBLIGATIONS ET FONCTIONNEMENT

Contexte

Mettre en place et gérer les relations avec les IRP nécessitent l'acquisition de connaissances juridiques et organisationnelles. Savoir quand, comment et quelles institutions mettre en place permet à chaque employeur de respecter ses obligations et d'affiner l'organisation de ses établissements et services. Connaître le rôle, les fonctions, les missions et les moyens de chacune d'entre elles lui permettra de mieux piloter le dialogue social et de sécuriser le socle social sur lequel reposent ses équipes.

Objectifs

- Acquérir une connaissance structurée des IRP
- Maîtriser l'organisation des élections
- Maîtriser le fonctionnement et les missions des IRP
- Limiter les risques juridiques du délit d'entrave
- Prendre du recul par rapport à ses pratiques pour mieux gérer les relations avec les IRP

Points forts

- Intégration des nouveautés
- Zoom sur les spécificités BASS / BAD

Programme

- **Jour 1 : La mise en place des élections**
 - La notion des seuils d'effectifs
 - Le cadre géographique des IRP
 - La préparation des élections
 - L'électorat et l'éligibilité
 - L'organisation et le déroulement du vote
- **Jour 2 : La vie et le fonctionnement des IRP dans votre structure**
 - Maîtriser le rôle des différentes instances
 - Veiller au bon déroulement des différentes réunions d'instances
 - Identifier les droits et devoirs des représentants du personnel
 - Savoir éviter le délit d'entrave
 - La protection des représentants du personnel

Date(s) & Lieux :

18 & 19 octobre 2018 - Montpellier**22 et 23 novembre 2018 - Toulouse**

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarifs :

285 € - Adhérent**560 € - Non-adhérent**

Public :

Dirigeants, cadres intermédiaires, personnel en charge des ressources humaines

Méthodes pédagogiques :

- Apport théorique sur support écrit
- Echanges avec les participants
- Cas pratiques

Intervenants :

Anne DUMUIS ou Laëticia COURTIN, conseillères techniques à l'URIOPSS Occitanie

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation

